



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES  
COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02-04-2025

L'an deux mille vingt-cinq, à 14h00

Nombre de Conseillers

- En exercice 6
- Présents 4
- Votants 4
- Absents 2
- Exclus 0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylia absente non excusée
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie absente non excusée.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Monsieur BARRIERE Joël a été nommé secrétaire de séance

Date de Convocation : 26-03-2025

Date d'affichage : 26-03-2025

Objet : D-2025-04-09 : Demande des Amendes de police auprès du Département des Alpes-Maritimes : **ANNULE ET REPLACE LE D\_2025\_04\_07**

Suite à l'obtention de la DCA 2024 d'un montant de 10 000.00€uros, concernant les travaux de réfection du mur de soutènement sur la parcelle B57, représentant 47% du montant Hors Taxes des travaux, il convient de solliciter le Département 06 dans le cadre des « Amendes de Police ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de valider cette demande de subvention d'un montant de 30% soit 6 352.00€uros.

Le Plan prévisionnel du projet est ainsi :

- Amendes de Police : 6 352.00 euros soit 30%
- Département des Alpes-Maritimes : 10 000.00 €uros soit 47%
- Part Communale : 4 821.00 €uros 23%

AR Prefecture

006-210601076-20250402-D\_2025\_04\_09-DE  
Reçu le 17/04/2025

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à L'UNANIMITE :**

- 1. VALIDE : la demande de subvention d'amendes de police auprès du Département des Alpes-Maritimes**
- 2. AUTORISE : Monsieur le Maire à signer la demande de subvention auprès du Département des Alpes-Maritimes et tous documents en rapport à ce dossier.**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus**

**Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes**



**AR Prefecture**

006-210601076-20250402-D\_2025\_04\_09-DE  
Reçu le 17/04/2025